DLP 01-02-89113160

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

SPV



BULLETIN n° 64 du 27 JANVIER 1989

BLE	:	MOUCHE GRISE : éclosions faibles. MALADIES : situation. MOUCHE JAUNE : ne pas intervenir.
CEREALES	:	PUCERONS : quelques colonies bien installées.
COLZA	:	CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL : quelques dégâts de larves. PHOMA : 1ers symptômes sur collet.
TOUTES CULTURES :		LE POINT SUR LES CAMPAGNOLS DES CHAMPS.

Fiches RESULTATS ESSAIS 1988 (suite) : tordeuses du pois.

BLE

MOUCHE GRISE

Situation :

Le suivi des mêmes parcelles montre un début d'éclosion dans l'Aube et la Marne

Résultats \ Dates	16/01	23/01
% moyen survie des oeufs.	76,7	85,1
% moyen d'oeufs éclos	13,2	19,4
% moyen de levée de diapause des oeufs	29,2	41,2

On peut voir que la levée de diapause est en augmentation et que les premières éclosions ont réellement débuté.

Préconisation :

Nous vous rappelons que les éventuels traitements de rattrapage doivent être réalisés lors des 1ères pénétrations larvaires.

Attendre pour intervenir en végétation.

MALADIES

Situation :

Les comptages réalisés dans l'Aube (plaine de Troyes) et la Marne (Chalons/Marne et Reims) révèlent des fréquences de l'ordre de 10 à 20 % de pieds touchés par le piétin-verse et de 2 à 5 % touchés par la fusariose.

Les maladies du feuillage (oïdium et septoriose) sont bien installées.

Préconisation :

Ne pas intervenir. Le temps froid et sec de ces derniers jours va limiter leur évolution.

MOUCHE JAUNE

Situation :

Nous vous rappelons qu'une étude est en cours dans l'Aube. Celle-ci doit aboutir à une meilleure connaissance de la biologie de ce diptère. La mise en place de nombreuses expérimentations permettra d'évaluer son éventuelle nuisibilité.

Préconisation :

Les semis précoces (avant le 3 octobre) sont les plus concernés. Compte-tenu de l'hiver doux et humide, la sortie des larves est faible et sera très échelonnée (de janvier à mars). Les attaques risquent de ne pas être préjudiciables à la culture. Dans ces conditions il est déconseillé d'intervenir.

CEREALES

PUCERONS

Situation :

Le temps doux enregistré depuis plus d'un mois est favorable aux populations de pucerons. On observe en tous secteurs, quelques petites colonies.

Préconisation :

Un traitement ne se justifie que dans les parcelles très tardives où la céréale n'a pas encore tallé.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295-5776

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL : 190 F

P52

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE - TROYES

Intervenir de préférence en milieu de journée par temps sec et ensoleillé.

Dans les autres parcelles, si un traitement n'a pas été réalisé, la virose est déjà installée et il est trop tard pour intervenir.

COLZA

CHARANCON du BOURGEON TERMINAL

Situation :

Quelques dégâts de larves de ce charançon signalés dans le Tardenois, en parcelles non traitées.

Préconisation :

Il est souvent trop tard pour intervenir. Ces larves ont déjà atteint le coeur de la plante et ont commencé à détruire le bourgeon terminal.

PHOMA

Situation :

On constate dans les parcelles de notre réseau les premières nécroses sur les pivots et les collets dues au phoma. Ces nécroses, si elles s'accentuent, peuvent provoquer un dessèchement prématuré des pieds avant la récolte.

Préconisation :

Il n'existe à l'heure actuelle pas de lutte contre ce champignon.

LE CAMPAGNOL DES CHAMPS

Le campagnol des champs mesure de 9 à 13 cm de long + 3 à 4, 5 cm pour la queue pour un poids de 15 à 50 g.

Il affectionne surtout les friches, les bords de chemin, talus, les luzernes et pâtures. Il peut ensuite se disperser dans les cultures avoisinantes (colzas, céréales). Sa présence est signalée par des orifices béants reliés entre eux par **des pistes bien marquées.**

La lutte ne peut se faire qu'à l'aide de chlorophacinone sous forme d'appâts (0,075 g/Kg d'appâts).

Cette substance est commercialisée sous forme de grains prêts à l'emploi ou sous forme de concentrat huileux permettant de préparer des appâts à base de blé (ne pas utiliser l'orge qui contient un antidote).

Il faut 3 l pour 100 Kg de blé.

Les appâts empoisonnés se mettent à la dose de 20 Kg/ha en lignes parallèles et continues espacées de 5 m, en obturant les distributeurs sauf un sur un semoir en ligne.

Cette méthode est à appliquer en cas d'infestation généralisée.

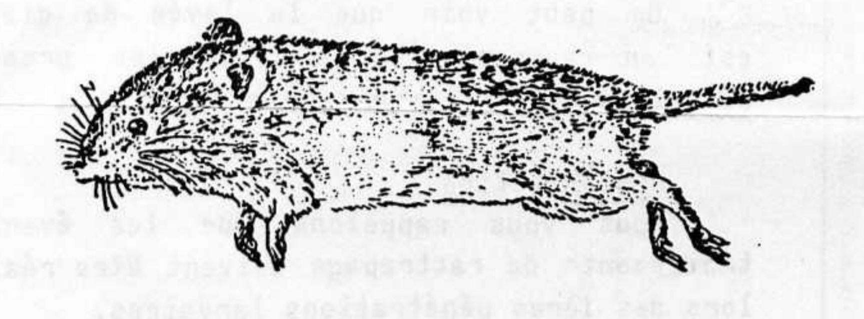
- **Sur foyers épars** application manuelle (20g au mètre linéaire) ou disposer les grains dans les trous.

A proscrire formellement l'épandage en tas ou à la volée (risque d'intoxication de gibier).

Pour une bonne efficacité du traitement, traiter aussi les abords des parcelles attaqués (chemins, friches, talus).

- **Précautions élémentaires** : utiliser des gants pour manipuler les appâts.

- Stocker à l'abri des animaux domestiques et du gibier.



.../...

TORDEUSE DU POIS PROTEAGINEUX

OBJECTIFS :

Déterminer le meilleur programme de traitement (date et renouvellement éventuel) contre les chenilles de tordeuses en fonction de la courbe de vol et du stade de la culture.

Essai mis en place à FAUX-VESIGNEUL (51), sur variété Solara, semis du 03/04.

METHODOLOGIE :

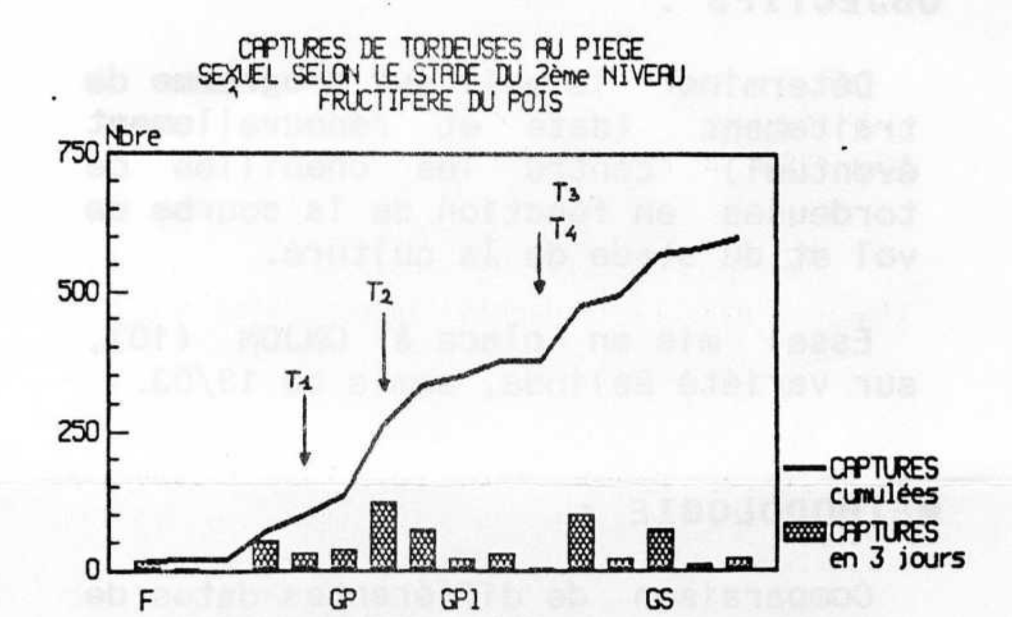
Comparaison de différentes dates de traitement avec la même spécialité : le Sumicidin 10 à 0,5 l/ha (matière active : le fenvalérate).

MODALITES :

CODE	CONDITIONS D'APPLICATION	DATE DE TRAITEMENT
TEM	Témoin non traité	
T1	100 captures cumulées	13/06
T1+R	T1 + renouvellement à 10J	13/06 et 22/06
T2	200 captures cumulées	22/06
T2+R	T2 + renouvellement à 10J	22/06 et 30/06
T3	début pénétration gousses	06/07
T3+R	T3 + renouvellement à 10J	06/07 et 18/07
T4	400 captures cumulées	06/07
T4+R	T4 + renouvellement à 10J	06/07 et 18/07

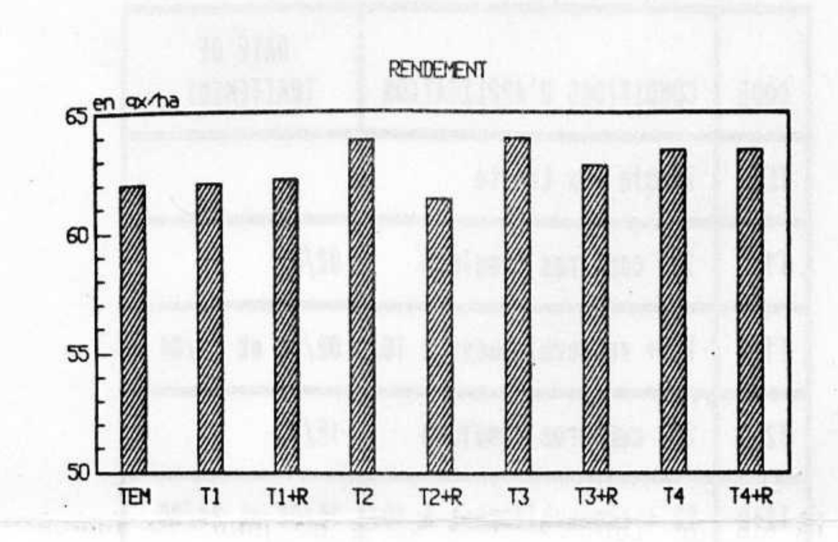
LEGENDE DE LA COURBE DE VOL:
F : Floraison
JGP: Jeunes gousses plates
GP : Gousses plates
GP1: Gousses pleines
GS : gousses sèches.

COURBE DE VOL :



RESULTATS :

Compte-tenu du faible vol de la tordeuse cette année, les niveaux d'attaque sont très bas. Il n'y a donc aucune différence au niveau du rendement entre le témoin et les parcelles traitées.



CONCLUSIONS :

Dans les 5 essais nationaux SPV, le traitement le mieux approprié correspond au stade "gousses pleines du 2ème niveau de fructification".
A ce stade, le seuil de 200 captures cumulées est trop faible pour rentabiliser un traitement.

Des nouvelles expérimentations seront mises en oeuvre en 1989 pour déterminer le seuil optimal d'intervention.

P53

TORDEUSES DU POIS PROTEAGINEUX

OBJECTIFS :

Déterminer le meilleur programme de traitement (date et renouvellement éventuel) contre les chenilles de tordeuses en fonction de la courbe de vol et du stade de la culture.

Essai mis en place à ONJON (10), sur variété Bélinda, semis du 13/03.

METHODOLOGIE :

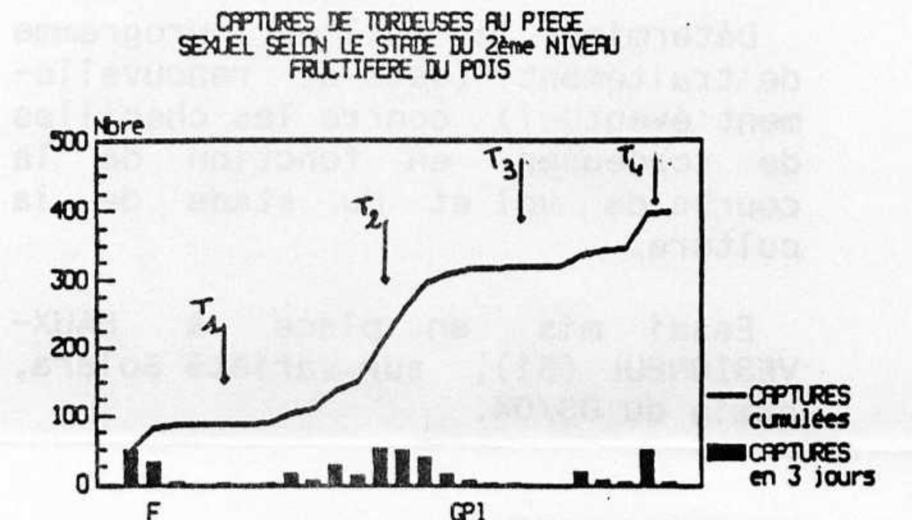
Comparaison de différentes dates de traitement avec la même spécialité : le Sumicidin 10 à 0,5 l/ha (matière active : le fenvalérate).

MODALITES :

CODE	CONDITIONS D'APPLICATION	DATE DE TRAITEMENT
TEM	Témoin non traité	
T1	100 captures cumulées	02/06
T1+R	T1 + renouvellement à 10J	02/06 et 10/06
T2	200 captures cumulées	15/06
T2+R	T2 + renouvellement à 10J	15/06 et 24/06
T3	début pénétrétion gousses	24/06
T3+R	T3 + renouvellement à 10J	24/06 et 11/07
T4	400 captures cumulées	11/07
T4+R	T4 + renouvellement à 10J	non réalisé

LEGENDE DE LA COURBE DE VOL:
F : floraison
JGP: Jeunes gousses plates
GP : Gousses plates
GP1: Gousses pleines
GS : gousses sèches.

COURBE DE VOL :



RESULTATS :

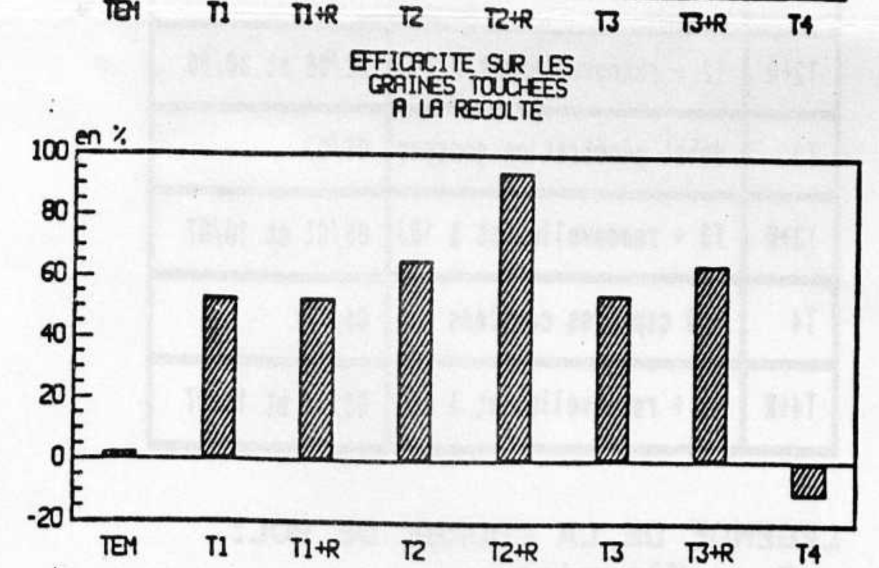
Bien que les dégâts soient relativement faibles dans le témoin (4% de gousses attaquées), on constate que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque le traitement est réalisé à 200 captures cumulées avec ou non renouvellement au stade gousse pleine du 2ème niveau. Mais ce seuil est trop faible pour qu'il y ait une différence significative au niveau des rendements .

Mêmes résultats sur graines.

FREQUENCE DE GOUSSES TOUCHEES A LA RECOLTE

en %: 10, 8, 6, 4, 2, 0

TEM T1 T1+R T2 T2+R T3 T3+R T4



CONCLUSIONS :

Dans les 5 essais nationaux SPV, le traitement le mieux approprié correspond au stade "gousses pleines du 2ème niveau de fructification". A ce stade, le seuil de 200 captures cumulées est trop faible pour rentabiliser un traitement.

Des nouvelles expérimentations seront mises en oeuvre en 1989 pour déterminer le seuil optimal d'intervention.